



Appel à projets national

**19^{ème} édition de la Fête de la Science
du 21 au 24 octobre 2010**

Contexte

Le ministère en charge de la recherche a initié en 1992 une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société.

Les éditions successives de la "Science en Fête", de la "Semaine de la Science" et depuis l'année 2000 de la "Fête de la Science" ont facilité l'accès à l'information scientifique et aux résultats de la recherche dans toutes ses disciplines et ont multiplié les occasions d'échanges entre les citoyens, les chercheurs et les membres de la société civile.

Sous des formes attractives, la Fête de la Science a permis aux citoyens de mieux s'approprier les enjeux associés aux évolutions scientifiques et technologiques contemporaines et a favorisé une participation active au débat public.

La valorisation des métiers de la recherche -notamment auprès des jeunes- et du développement de la recherche dans un espace européen ont aussi été des points forts de la communication du ministère auprès des publics.

En 2010, la 19^{ème} édition de la Fête de la Science se déroulera du 21 au 24 octobre sur tout le territoire français métropolitain, sur le thème "Biodiversité et bioéthique : quels défis pour l'avenir ?"

Dans ce cadre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance un appel à projets en vue d'initier des rencontres inédites entre le public et le monde scientifique, de promouvoir de nouvelles approches pour le partage des connaissances issues de la recherche et de renouveler les formes du dialogue entre la science et la société.

Appel à projets

Cet appel à projet porte sur un montant global de 200.000 euros. Il vise à financer un petit nombre de manifestations de culture scientifique et technique d'envergure, festives, originales et gratuites à destination du grand public, qui seront valorisées dans le cadre de l'édition 2010 de la Fête de la Science.

Chaque manifestation proposée aura pour objectifs de faciliter l'accès à une information scientifique de qualité, d'éclairer les liens entre la recherche, ses applications et les innovations techniques qu'elles génèrent et de valoriser le travail de la communauté scientifique dans le développement des connaissances.

Les projets présentés favoriseront les échanges entre les scientifiques et le public - notamment sur des sujets d'actualité- et le questionnement sur les enjeux sociétaux qui y sont associés.

Chaque manifestation proposée devra créer l'événement et adoptant une approche spécifique destinée à capter le public jeune des 15-20 ans.

Il s'agit donc de proposer une démarche attrayante, interactive, ludique, festive autour des thèmes scientifiques abordés où la porosité des mondes de la culture, de l'art, de l'information et du divertissement mêle culture savante et culture populaire.

Le choix d'un lieu, d'une scénographie, d'un style, d'une forme de médiation contemporaine représentera un atout fort pour médiatiser la manifestation.

Aucune forme de médiation n'est a priori exclue, pourvu qu'elle ne participe pas d'une activité récurrente de l'organisation qui la propose ou ait déjà été proposée dans le cadre d'une édition précédente de la Fête de la Science.

Critères d'éligibilité

L'appel à projets s'adresse à toutes les organisations, publiques, privées, associatives, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation, de la culture, des arts, des médias... ayant des statuts déposés.

L'expertise des dossiers sera effectuée par un comité national de la Fête de la Science, composé de personnalités du monde de la recherche, de la culture et de l'éducation, mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce comité examinera et classera les projets sur les 4 critères suivants :

1- La teneur scientifique du projet présenté ; son lien avec la recherche, l'innovation, l'actualité scientifique et technique ; la pluridisciplinarité et la diversité des angles d'approche et des thèmes abordés ; la compétence reconnue de ses référents scientifiques, le nombre et la qualité des intervenants impliqués.

2- La pertinence de la médiation proposée aux visiteurs en regard des contenus scientifiques et des publics jeunes ciblés ; facilité d'accès à l'information, originalité, créativité, nouveauté, interactivité, proximité... permettant un accès aisé à la compréhension des sujets abordés et laissant place au questionnement et au débat.

3- L'envergure du projet ; en lien avec le lieu investi, sa capacité à attirer un public nouveau ou nombreux, sa propension à mobiliser les médias régionaux et nationaux par sa dimension, son ampleur, sa capacité à éveiller la curiosité par l'importance ou la nouveauté de l'événement.

4- L'implication de partenaires soutenant le projet, dans sa composante scientifique, culturelle, territoriale, logistique et financière sera également un critère déterminant. Seuls les projets mettant en œuvre des partenariats public-privé seront éligibles.

Une attention particulière sera portée à la communication proposée en amont et en aval de l'événement en vue de concourir à la réussite et à la notoriété de la manifestation, qui doit pouvoir être relayée par les médias régionaux et nationaux.

L'évaluation de l'opération devra également être intégrée au projet et mesurée par rapport à des objectifs annoncés, dans leurs dimensions quantitative et qualitative. Ces deux données – communication et évaluation- devront être détaillées, chiffrées et seront intégrées dans le budget prévisionnel de la manifestation.

Constitution des dossiers

Porteurs de projet

Les dossiers devront comporter au minimum les trois chapitres suivants :

- a- une présentation générale du projet, de ses objectifs et de la spécificité de la mise en œuvre d'un dispositif visant à capter le public jeune (15 – 20 ans),
- b- un dossier de candidature dûment renseigné, comprenant :
 - l'identification claire de l'organisation, de son responsable administratif, de la personne physique qui porte le projet et de son référent scientifique, ainsi que leurs contacts,
 - la description détaillée de la manifestation proposée, dans toutes ses dimensions : lieux, publics, dates et horaires, composantes scientifiques, composantes culturelles, scénographie et médiation proposées, partenaires financiers impliqués,
 - la présentation du plan de communication proposé,
 - la présentation du plan d'évaluation proposé,
 - un calendrier de mise en œuvre du projet dans toutes ses composantes,
- c- une fiche financière présentant une estimation globale de la réalisation du projet et sa répartition par postes et par sources de financement.

Ces dossiers devront être envoyés, avant le 31 mars 2010 minuit, sous forme électronique, à la (les) coordination(s) régionale(s) de la Fête de la Science où le projet doit être mis en œuvre.

Après sélection de leur dossier, les porteurs des projets et leurs partenaires devront s'engager par écrit à mettre en œuvre l'opération dans les conditions décrites et dans les délais impartis.

Coordinations régionales

Dès réception, les coordinations régionales s'engagent à diffuser ce présent appel à projets vers toutes les organisations des domaines de la science et de la culture présentes sur leur territoire.

Elles enverront un accusé de réception à chaque porteur de projet ayant déposé un dossier et feront un point régulier sur les dossiers reçus avec la coordination nationale, sans présélection de leur part.

Coordination nationale

La coordination nationale fera suivre aux coordinations régionales toute information, sollicitation ou proposition directe venant de leur région et concernant cet appel à projets.

La coordination nationale accusera réception des dossiers transmis par les coordinations régionales. Elle pourra, en accord avec elles, demander des compléments de dossiers ou des annexes aux porteurs de projet.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche notifiera la sélection des dossiers retenus par le comité national à la coordination régionale à laquelle il a été présenté le 15 avril 2010.

Les crédits alloués aux projets sélectionnés seront délégués aux Directions Régionales à la Recherche et à la Technologie de la région où le projet doit être mis en œuvre.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'engage à valoriser les manifestations sélectionnées par ce présent appel à projets dans toutes les dimensions que prendra la communication nationale mise en œuvre pour la 19^{ème} édition de la Fête de la Science.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets national	11 janvier 2010
Clôture de la réception des dossiers	31 mars 2010
Publication des résultats	15 avril 2010
Consolidation des dossiers	20 septembre 2010

Contacts

Informations sur la Fête de la Science : <http://www.fetedelascience.fr>

[Coordinations régionales de la Fête de la Science :](#)

ALSACE

Christine WELTY - La Nef des sciences
Université de Haute-Alsace
Faculté des sciences et des techniques
4 rue des Frères Lumières
68093 Mulhouse cedex
03 89 33 62 20
Christine.Welty@uha.fr

AUVERGNE

Delphine DUHAMEL
CRDP d'Auvergne
15 rue d'Amboise
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 09 65
delphine.duhamel@ac-clermont.fr

BOURGOGNE

Serge WASZAK
CCSTI Bourgogne
36 rue Chabot Charny
21000 Dijon
03 80 58 98 77
ccsti@u-bourgogne.fr

CENTRE

Olivier Morand - Centre Sciences
72 Faubourg de Bourgogne
45000 Orléans
02 38 77 11 06
centre.sciences@wanadoo.fr

CORSE

Marie-José MILLELIRI - A Meridiana
Caserne Padoue- La Citadelle
BP 88 - 20250 Corte
04 95 61 06 81
directrice@ccsti-corse.asso.fr

GADELOUPE

Lisiane KECLARD-CHRISTOPHE
Archipel Science
École de la Rosière
97129 Le Lamentin
05 90 26 41 51
archipel.des.sciences2@wanadoo.fr

HAUTE-NORMANDIE

Jean-Louis NIEL
Science Action
100 Route de Neufchâtel
76000 Rouen
02 35 89 42 27
jeanlouisniel@aol.com

LA REUNION

James CARATINI - Sciences Réunion
3, rue Serge Ycard
Île de La Réunion
97490 Ste Clotilde
0262 92 24 39
direction@sciences-reunion.net

AQUITAINE

Françoise BRUNET - Cap Sciences
Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 – Bordeaux
05 57 85 51 47
fetedelascience@cap-sciences.net

BASSE-NORMANDIE

Matthieu DEBAR - Relais d'Sciences
Campus Effiscience
1 rue du Bocage
14460 Colombelles
02 31 06 60 55
mdebar@relais-sciences.org

BRETAGNE

Michel CABARET - Espace des sciences
Les Champs Libres
10, cours des Alliés
35000 Rennes
02 23 40 66 40
michel.cabaret@espace-sciences.org

CHAMPAGNE – ARDENNE

Nicole NOGUES – Accustica
2 rue Simon
51100 Reims
03 26 06 73 79
nicole.nogues@accustica.org

FRANCHE-COMTÉ

David GEOFFROY - Pavillon des Sciences
Rue Lalance
25200 Montbelliard
03 81 97 18 21
david@pavillon-sciences.com

GUYANE

Sophie GROENE-LACOSTE
eurl Comensciences - 21 lot Katoury
Route de Montabo
97300 Cayenne
06 94 26 37 53
fdsdrtt.guyane@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Emmanuelle SEROR - Musée des arts et
métiers
Case 600
292, rue Saint-Martin
75141 Paris cedex 03
01 53 01 80 04
emmanuelle.seror@cnam.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Judith JOLY - ConnaiSciences
Institut de Botanique
163 rue A. Broussonnet
34090 Montpellier
04 34 26 81 30
judith.joly@connaisciences.fr

LIMOUSIN

François MAZEAUFRÖID
Récréasciences
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 Limoges
05 55 32 19 82
recreasciences@wanadoo.fr

MARTINIQUE

Christophe SIMONIN - Carbet des Sciences
Habitation Roches Carrées
97232 Lamentin
05 96 39 86 48
carbet.science@gmail.com

MIDI-PYRÉNÉES

Alain TOURNIER - Science Animation
1 avenue Camille Flammarion
31500 Toulouse
05 61 61 00 06
alain.tournier@science-animation.org

NOUVELLE CALEDONIE

Hélène CAUDEN
Haut Commissariat
BP C5 – 98844 Nouméa
Nouvelle Calédonie
06 87 23 04 12
helene.cauden@nouvelle-caledonie.gouv.fr

PICARDIE

Anne HARIVEL
Phosphorescience Picardie
70 rue des Jacobins
80000 AMIENS
03 22 95 73 97
harivel@phosphorescience.fr

POLYNESIE FRANCAISE

Pierre MERY
Direction Régionale à la Recherche et à la
Technologie
BP 115- Papeete
Polynésie Française
06 89 80 38 13
pierre.mery@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

RHÔNE-ALPES

Jean-Luc Parel
Réseau Rhône-Alpes des CCSTI
La Casemate – CCSTI Grenoble
38000 Grenoble
04 76 44 88 84
jean-luc.parel@ccsti-grenoble.org

LORRAINE

Stéphane LAURENT - Réseau Hubert
Curien de la CSTI Lorraine
Domaine scientifique Victor Grignard
Boulevard des Aiguillettes BP239
54506 Vandœuvre-Lès-Nancy cedex
03 83 68 44 83
stephane.laurent@cs-cstl.uhp-nancy.fr

MAYOTTE

Philippe WILLAUME
Vice-Rectorat de Mayotte
BP 600 Mamoudzou
02 69 61 88 71
Philippe.Willaume@ac-mayotte.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS

Odile MOBIHAN
Forum départemental des Sciences
1 place de l'Hôtel de Ville
F-59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 19 36 47
odile.mobihan@cg59.fr

PAYS DE LA LOIRE

Erwan LASTENNET
CNAM Pays de la Loire
25 boulevard Guy Mollet
BP 31115
44311 Nantes cedex 3
02 40 16 10 65
e.lastennet@cnam-paysdelaloire.fr

POITOU-CHARENTES

Stéphanie BRUNET
Espace Mendés France
1 place de la Cathédrale
BP 80964 86038 Poitiers
05 49 50 33 00
Stephanie.brunet@emf.ccsti.eu

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Sandra CHABOT
Les Petits Débrouillards PACA
51 avenue du Frais Vallon – Bat A
13013 Marseille
04 91 66 12 06
fdspaca@free.fr

Coordination Nationale de la Fête de la Science :
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Direction générale pour la Recherche et l'Innovation
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Anne LAUNOIS
01 55 55 83 90
anne.launois@recherche.gouv.fr